

### Vacances et déconnexion professionnelle

Les confinements et les cours hybrides successifs ont brouillé les frontières entre travail et vie privée et de nombreux salariés ont constaté que de nouvelles, et mauvaises habitudes se sont accentuées depuis mars 2020. Il n'est pas rare en effet de recevoir des courriels à toute heure du jour (et de la nuit !). Soucieux de bien faire et mus par leur conscience professionnelle aussi, principalement les professeurs ont parfois du mal à ignorer les messages sur le temps de repos.

Pour tous, il est temps de profiter de temps de congés bien mérités et il paraît légitime et indispensable de se préserver des sollicitations liées au travail par voie électronique.

Le SYNEP CFE-CGC vous rappelle que vous avez droit à la déconnexion, droit inscrit à l'article L2242-17 du code du travail depuis le 1er janvier 2017. Nous vous invitons donc à cocher les cases sur vos boîtes courriels professionnelles et les logiciels utilisés (comme Pronote, Ecole Directe, pour certains enseignants) qui vous permettront de profiter de ce droit à ne pas être importunés. A la fin de la période de congés, il vous suffira de décocher ces cases et avoir de nouveau accès à vos messages.

### Quelles sont les étapes de la déconnexion pour les enseignants agents de l'État ?

#### - Pour la boîte courriels professionnelle :

- Connectez-vous au webmail académique, puis cliquez sur l'onglet « option » qui figure en bas à gauche.
- Dans le menu « messagerie » qui s'affiche en haut à gauche, cliquez sur « message d'attente » et cochez la case « activer la réponse automatique » qui apparaît sur l'écran.
- Renseignez la date de début et la date de fin de votre absence.
- Entrez le chiffre 1 dans la case « heures entre les réponses » et renseignez l'objet de la réponse automatique (exemple : « application du droit à la déconnexion »).
- Rédigez un message, qui peut être le même, pour les collègues ET les autres expéditeurs (exemple : « Je vous remercie de votre message. En application du droit à la déconnexion créé par la loi n° 2016-1088 du 08 août 2016, je ne suis actuellement pas joignable. Je répondrai à votre message à mon retour au travail le xx/01/2022 »).
- N'oubliez surtout pas de cliquer en bas à droite sur « enregistrer les préférences ».

#### - Pour le logiciel Pronote :

- Cliquez sur l'onglet « mes données » qui figure en haut à gauche puis sur le sous-onglet « paramètres » qui se trouve tout en bas.
- Dans la 6ème rubrique intitulée « droit à la déconnexion », désactivez la réception de tous les messages.
- Choisissez le moment de la désactivation en cochant « pendant les jours non ouvrés (week-end, fériés, vacances) » et/ou « les jours ouvrés ci-dessous » en précisant pour ce 2ème cas l'heure de début et l'heure de fin de la désactivation.
- Cochez la case « activer le retour automatique » et rédigez le message qui sera envoyé aux personnes ayant cherché à vous contacter (voir l'exemple cité auparavant).

N'hésitez pas à nous contacter pour toutes questions complémentaires !

Le SYNEP CFE-CGC vous souhaite des vacances reposantes et...déconnectées.

Sylvie TUROWSKI



## Quand Parcoursup fait encore débat !



C'est à partir de janvier 2022 que les élèves de terminale pourront commencer à insérer leurs vœux pour le supérieur sur la plateforme Parcoursup.

Comme l'année dernière, Parcoursup risque fort encore de créer des inégalités que le SYNEP CFE-CGC avait déjà pointées du doigt en son temps.

Pourtant une proposition de loi déposée par 15 députés « visant à atténuer les inégalités d'accès à l'enseignement supérieur générées par Parcoursup » a été rejetée par l'Assemblée Nationale le 2 décembre. Cette proposition de loi avait pour objectif de « répondre aux dysfonctionnements les plus frappants » et de « réduire les inégalités à l'accès à l'enseignement supérieur ».

Selon ces députés, la sélectivité est croissante et elle est due entre autres à un « manque d'investissement nécessaire » que ne saurait compenser un quelconque algorithme. Argument auquel s'est opposée la Ministre de l'Enseignement Supérieur, Frédérique Vidal, qui prétend même que les « élèves issus des classes défavorisées n'étaient pas les premières victimes » des algorithmes de la plateforme. Elle assure aussi que le gouvernement a consacré plus de « 1 milliard d'euros au premier cycle » et que « 84.000 places » avaient été créées dans l'enseignement supérieur.

### Le SYNEP-CFE-CGC demande :

- l'anonymisation des lycées au moment de l'inscription, supprimant les discriminations possibles tant sociales que territoriales pour l'accès à l'enseignement supérieur
- un meilleur accompagnement des lycéens dans leur orientation puisque les CIO et les psychologues de l'Éducation Nationale ont été « liquidés », ouvrant large la porte au recours aux « coachs privés » (à l'américaine !) dont le coût refroidit naturellement les milieux sociaux peu aisés.

Tant que l'Éducation Nationale ne mettra pas les vrais moyens pour aider les jeunes dans leur orientation, et bien avant l'inscription sur Parcoursup, les inégalités ne feront que se creuser !

**Nadia DALY, Présidente**

\* \*

### Les « Billet d'humeur » d'Evelyne

12 décembre 2021.- **Violences en milieu scolaire : attention au pouvoir du conformisme.**

[http://www.synep.org/evelyne\\_2021.htm#caagxpbzle](http://www.synep.org/evelyne_2021.htm#caagxpbzle)

Vous pouvez les consulter tous sur notre site : [www.synep.org/evelyne\\_2021.htm](http://www.synep.org/evelyne_2021.htm)